



Doc. 14403
10 octobre 2017

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Azerbaïdjan

Amendement¹ n° 17

Dans le projet de résolution, paragraphe 3, supprimer la dernière phrase.

Déposé par:

JOHANSSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
GROTH Annette, Allemagne, GUE
HANŽEK Matjaž, Slovénie, GUE
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE
LOUCAIDES George, Chypre, GUE
NICOLINI Marco, Saint-Marin, GUE
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
SØNDERGAARD Søren, Danemark, GUE

1. 2017 - Quatrième partie de session

